Contrat de Formation Professionnelle

Le stagiaire

N° de dossier :
Nom, prénom du cocontractant :
Adresse du cocontractant :

L'organisme de formation

CLUB IMMOBILIER FORMATIONS
Adresse : 5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la Région Occitanie.
Numéro SIREN de l'organisme de formation : 884 548 603

OBJET

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Dénichez votre immeuble de rapport.**

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe du présent contrat et précise ces informations ainsi que les objectifs et la durée.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES NÉCESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation sus-visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance(s) détaillé dans le programme au chapitre « Pré-requis ».

ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'action de formation aura lieu en e-learning.
Les codes d'accès à la plate-forme de formation seront transmis à l'apprenant dès réception du règlement précisé à l'article Dispo. Financières.
La formation aura une durée totale de 6 heures.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, sont décrites dans le programme en annexe.
Les diplômes, titres et références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués sur le CV du Formateur en annexe.

MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION

Voir programme en annexe.

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Contrat de Formation Professionnelle

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'ÉXECUTION DE L'ACTION

Voir programme en annexe.

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Pour le consulter : www.immobilierclub.com/reglementinterieur

DÉLAI DE RÉTRACTATION

À compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.
Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-20-12 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».
Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception (de préférence) ou par mail.
Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le prix de l'action de formation est fixé à 397 € Toutes Taxes Comprises (TVA non applicable) pour un paiement en une mensualité.
SOIT un montant Total de 397 TTC € Net de Taxes (exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511).

Le montant TTC horaire est donc de : 66,16 €

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du montant d'achat de la formation selon les modalités de paiement suivantes :
- En une seule mensualité de 397 euros TTC

INTERRUPTION DU STAGE

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement ne sera possible, une fois le délai de rétractation passé.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, toute somme perçue indument (formation non réalisée au prorata temporis) sera remboursée.

DROIT À L'IMAGE

L'apprenant autorise l'organisme de formation à fixer, enregistrer et reproduire son image et/ou sa voix par tous les moyens audiovisuels possibles, sans contrepartie pécuniaire.

L'image et/ou la voix de l'apprenant pourra être diffusée sur tout support choisir par l'organisme de formation, pour un nombre illimité d'utilisation, dans un but de communication. En outre, l'apprenant autorise l'organisme de formation à diffuser son image et/ou sa voix au public en utilisant les différents moyens possibles, et notamment le réseau internet.

Contrat de Formation Professionnelle

Cependant, l'organisme de formation est tenu à s'abstenir de concevoir tout montage qui présenterait l'apprenant dans une situation déshonorante ou dévalorisante pour lui.

D'autre part, il est interdit à l'organisme de formation de céder les droits visés dans le présent contrat à qui que ce soir, sans autorisation préalable, expresse et écrite de l'apprenant.

Si vous souhaitez garder votre image privée au sens de l'article 9 du Code Civil, merci de l'indiquer à l'adresse mail contact@immobilierclub.com

CAS DE DIFFÉREND

Selon l'article L612-1 du code de la consommation, si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le stagiaire peut contacter MEDIMMOCONSO : www.medimmoconso.fr/
Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal d'instance de Narbonne sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lézignan-Corbières, le

***La signature du présent contrat de formation engage l'acceptation totale des CGV de l'organisme de formation (Pour les consulter** : www.immobilierclub.com/cgv)*

Pour le stagiaire Signature	Pour l'organisme de formation Emilie MALGOUYRES, Directrice Générale Signature et cachet
	CLUB IMMOBILIER FORMATIONS 5 rue Armand Gauthier 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES contact@immobilierclub.com SIREN 884 548 603

2023

Programme de formation

Dénichez votre immeuble de rapport

QUELQUES INFORMATIONS

- L'évaluation de leur satisfaction est égale à 88 %.

(Une note de 7 sur 10 minimum a été prise en compte pour calculer la satisfaction)

- *L'évaluation de la réussite des stagiaires est égale à 76 %*

(Les stagiaires étant allés jusqu'au bout de leur formation en remplissant le QCM final d'évaluation ont été pris en compte pour calculer le taux de réussite)

Mis à jour le 01/01/2023

Club Immobilier

Document remis au stagiaire avant son inscription
(Article L 6353-8 du Code du Travail)

Version du 1/02/2023

Programme de Formation

FORMATION

DÉNICHEZ VOTRE IMMEUBLE DE RAPPORT

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✔ S'organiser lors de la recherche de biens immobiliers
- ✔ Effectuer une recherche de bien efficace

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Le programme détaillé de l'action de formation figure en annexe du présent contrat et précise les objectifs et la durée.

Public

Le public concerné est : « tout public ».

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : aucun
- Niveau exigé : aucun

Durée

Cette formation se déroulera en 6 heures.
Horaires : aucun
Dates : démarrage à tout moment (pas de session de formation)

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 397 euros TTC (paiement en une seule mensualité).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque : le paiement a été validé.
Les délais d'accès à l'action sont : à la création de l'Espace Membre personnel.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Expositive magistrale, interrogative et expérimentale active.
Outils pédagogiques : Fichiers powerpoint et PDF disponibles pour chaque module.
Supports pédagogiques : Espace Membre personnel avec vidéos de formation.
Prise en compte du handicap : Contacter le référent Handicap de Club Immobilier Formations pour les coordonnées du Réseau Handicap Formation de votre région.

Programme de Formation

Eléments matériels de la formation

Supports techniques : vidéos de formation.
Salle de formation : formation à distance.
Equipements divers mis à disposition : formation à distance.
Documentation : disponible sur l'Espace Membre personnel.

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par Monsieur MALGOUYRES Guillaume, maître d'œuvre, ayant suivi une formation en génie civil et construction lors de son master en génie civil obtenu en 2011. Il est également accompagnateur de projets dans l'investissement immobilier.

Formation ouverte ou à distance FOAD

L'apprenant aura accès à la plate-forme dès le premier jour de la formation, les codes d'accès lui seront communiqués par mail.
Guillaume et Emilie Malgouyres, maîtres d'œuvre et dirigeants de la société Club Immobilier Formations, sont chargés d'assister le bénéficiaire de la formation tout au long de celle-ci et après en cas de question.
Ils sont disponibles par mail à l'adresse contact@immobilierclub.com ou au 06 24 12 04 31.
Le bénéficiaire aura une réponse sous 48 heures maximum.
Il existe également un groupe de messagerie réunissant tous les bénéficiaires de la formation et le formateur, afin que chacun puisse s'exprimer ou poser une question en lien avec la formation.

Prise en contact du handicap

Nous contacter pour toutes demandes spécifiques d'aménagement.

Contenu

DÉNICHEZ VOTRE IMMEUBLE DE RAPPORT

- Introduction
- Comment chercher sur Leboncoin ?
- Les autres méthodes pour trouver un immeuble
- Comment analyser une miniature
- Comment analyser le texte de l'annonce
- Comment analyser les photos d'une annonce
- Analyse poussée d'une annonce à Sarrebourg, à Fumay et à Billy-Montigny
- Conclusion

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

Pourcentage d'avancement dans le visionnement des modules pour chaque stagiaire
Certification de réalisation

Modalités d'évaluation des résultats

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

Plusieurs QCM sont disponibles sur l'espace membre de la formation.

Nous contacter

- Numéro de téléphone du Support Client : 06 24 12 04 31
- Adresse mail : contact@immobilierclub.com
- www.immobilierclub.com/contact

Programme de Formation

Guillaume MALGOUYRES

PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR
CHEZ CLUB IMMOBILIER FORMATIONS

EXPÉRIENCES

- **2016 - AUJOURD'HUI** — **PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR**

CLUB IMMOBILIER FORMATIONS,
Sainte-Ménehould

- **JUILLET 2013 - JUILLET 2016** — **CONDUCTEUR DE TRAVAUX**

IPE,
Serris

- **JANVIER - JUILLET 2013** — **CONDUCTEUR DE TRAVAUX**

ALBAT, GROUPE IDEC,
La Houssaye en Brie

- **JUIN 2011 - JANVIER 2013** — **CHARGÉ DE RÉALISATION**

CCR AQUITAINE, GROUPE GSE, *Pessac*
CCR PAYS DE LA LOIRE, GROUPE GSE, *Nantes*
GROUPE GSE, *Roye*

- **FÉVRIER - JUIN 2011** — **STAGIAIRE**

CCR AQUITAINE, GROUPE GSE,
Pessac

FORMATION

- **JUIN 2011 - SEPTEMBRE 2016** — **UNIVERSITÉ PAUL SABATIER - TOULOUSE**

MASTER 2
GÉNIE CIVIL

Spécialisation : Conception Ouvrage d'Art et Bâtiment

- **JANVIER - JUIN 2010** — **VIA UNIVERSITÉ COLLEGE - HORSENS (DANEMARK)**

ÉCHANGE
UNIVERSITAIRE
ERASMUS

Spécialisation : Building renovation, Passives Houses, Bridge construction

INFORMATIQUE

- **LOGICIELS :** Pack Office (Word, Excel, Ms Project), Devisoc, Robot, Comsol, Autocad, Sketchup, Drafsight

LANGUES

- ANGLAIS oral et écrit : courant

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE III

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de mastaire, notamment son article 2, alinéa 2 ;
Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 22 juillet 2009 relatif à l'habilitation de l'Université de Toulouse III à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. GUILLAUME MALGOUYRES, né le 18 avril 1988 à L'UNION (031), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention GÉNIE MÉCANIQUE, GÉNIE CIVIL, GÉNIE DE L'HABITAT, spécialité CONCEPTION, OUVRAGE D'ART ET BÂTIMENTS

est délivré à **M. GUILLAUME MALGOUYRES**

au titre de l'année universitaire 2010-2011

et confère **le grade de master,**

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

certifié conforme à l'original

Fait à TOULOUSE, le 28 novembre 2011

Le titulaire

Le Président

Gilles FOURTANIER

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Olivier DUGRIP

N° 201120100 7893 TOUL III 8796961

Programme de Formation

Club Immobilier Formations
5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières
SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie

Programme de Formation

Emilie MALGOUYRES

DIRECTRICE GÉNRALE ET CO-FONDATRICE CHEZ CLUB IMMOBILIER FORMATIONS

EXPÉRIENCES

- **2015 - AUJOURD'HUI** — **DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CO-FONDATRICE**

CLUB IMMOBILIER FORMATIONS,
Sainte-Ménehould

- **2015 - 2016** — **CHEF DE PROJET**

AGRANA FRUIT FRANCE,
Mitry Mory

- **2015** — **PANEL LEADER**

AGRANA FRUIT FRANCE,
Mitry Mory

- **2015** — **STAGIAIRE**

AYCC,
Montrouge

FORMATION

- **2010 - 2015** — **ÉCOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE (EBI)**

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

Spécialisation : Conception et Développement de produits

AUTRES COMPÉTENCES

- Panéliste experte en olfaction et texture

INFORMATIQUE

- Pack Office Microsoft, Ms Project, Tastel, Logiciel R, Design Expert, Autocad, Sketchup

LANGUES

- Français : langue maternelle
- Anglais : courant
- Allemand : niveau A2

ÉCOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE

Établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé
fondé conjointement par
L'INSTITUT POLYTECHNIQUE SAINT-LOUIS
L'INSTITUT DE GESTION INTERNATIONALE AGRO-ALIMENTAIRE
LE GROUPE PASTEUR-MÉRIEUX-CONNAUGHT
LE GROUPE L'ORÉAL
Jugement de la Commission des Titres d'Ingénieur en date du 13 novembre 2012

Sur avis favorable du Comité Pédagogique, le Directeur de l'École a décerné le

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

de l'ÉCOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE DE CERGY-PONTOISE
dans la Majeure Conception & Développement

à Madame Emilie Michèle RANNOU
née le 5 février 1992 à TRAPPES
qui a satisfait aux examens de sortie

Fait à Cergy-Pontoise, le 11 décembre 2015

Le Directeur,

Le Président,

Le Rapporteur du Jury,

Le Titulaire,

Programme de Formation

Club Immobilier Formations
5 rue Armand Gauthier, 11200 Lézignan-Corbières
SIRET 884 548 603 00023 - 8559A - SAS au capital de 1000.00€
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76110175211 auprès du Préfet de la région Occitanie